QUARTIER DURABLE LANGUEDOC-ROUSSILLON MONTPELLIER (34)

LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) RIVE GAUCHE

CARTE DES OPÉRATIONS N° 90



LE QUARTIER RIVE GAUCHE: L'ÉCOQUARTIER MÉDITERRANÉEN ALLIANT DENSITÉ, NATURE ET CONCEPTION BIOCLIMATIQUE AU CŒUR DU PROJET URBAIN



1 Le plan de masse de la ZAC, une réponse à l'urbanité de l'avenue R. Dugrand et la beauté naturelle du Lez.





2 Avec le Lez et ses berges, le quartier bénéficie d'un corridor écologique et d'une continuité verte remarquables

3 Le front urbain du quartier sur l'avenue Raymond Dugrand, à la fois écran acoustique et vitrine de la ZAC.

RIVE GAUCHE: UN ÉCOQUARTIER MÉDITERRANÉEN

Le quartier, dessiné par l'architecte montpelliérain Pierre TOURRE associé au bureau d'études Tribu et au paysagiste Marc Richier, résulte d'une démarche qui tend vers une maîtrise des contraintes environnementales et à l'utilisation des éléments naturels du site (fleuve Lez et sa ripisylve notamment) pour améliorer de manière passive les performances énergétiques des bâtiments. L'objectif est de concevoir un quartier méditerranéen agréable à vivre. Pour cela, dans un contexte de réchauffement climatique, la réduction du phénomène d'îlot de chaleur urbain a été recherchée. Composé de 1200 logements, de bureaux et de commerces, le quartier s'inscrit dans la volonté de produire une ville compacte, de favoriser la diversité du produit logement et de veiller à la mixité des fonctions urbaines.

UNE APPROCHE CONTEXTUELLE INÉDITE

La programmation de ce quartier a fait l'objet, dès sa conception, d'une véritable démarche durable. La Ville de Montpellier a souhaité rechercher une nouvelle façon de construire et d'aménager, plus vertueuse et respectueuse de l'environnement et de l'individu. Une analyse très fine des atouts et contraintes du site, socle fondateur du projet, a été réalisée pour intégrer au mieux le quartier dans son environnement naturel et urbain. Le projet a également guidé l'élaboration du référentiel en aménagement durable de la Ville (le guide AURA) qui sert désormais de cadre général pour imposer un niveau de performance minimum dans de nombreux domaines : consommations énergétiques, émissions de GES, biodiversité, surchauffe estivale... etc.

COÛTS ± 30 M € H.T. DÉBUT 2006 FIN 2020

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE MONTPELLIER NICOLAS.PICCININ@VILLE-MONTPELLIER.FR 04 67 34 72 92

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE (SERM) FREDERIC.DOSTE@SERM-MONTPELLIER.FR 04 67 13 63 16

MAÎTRE D'ŒUVRE PIERRE TOURRE ARCHITECTES AGTOURRE@WANADOO.FR 04 67 66 53 20

ASSOCIÉ BUREAU D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES TRIBU MARC RICHIER PAYSAGISTE